

Compte rendu de l'Assemblée Générale de clôture

Assemblée générale de clôture du 47^{ème} congrès des associations APEPA, ANEAP, APHG-EAP

LEGTA de Metz-Courcelles Chaussy, 26 août 2015

Parmi les personnes invitées, sont présents :

- M. Jean SIFT, Chef du SRFD Lorraine
- Mme Marie-Adélaïde LAUDE, proviseure-adjointe du LEGTA de Metz,
- Mme LONCLE, DGER Bureau des diplômés de l'enseignement technique
- Mme BAUBAULT, DGER, Bureau des diplômés de l'enseignement technique
- Mme LELORRAIN, Inspectrice pédagogique Histoire-Géographie,
- Mme CARPENTIER, Inspectrice pédagogique en physiques-chimie
- Mme Clara WANG, Présidente de l'ANEAP
- M. Guillaume PODEVINS, Président de l'APEPA
- M. Jean-Michel FORT, Président de l'APHG-EAP
- M. Marc VERSEPUECH, Représentant des personnels de laboratoire

Sont absents et excusés :

- M. Philippe SCHNÄBELE, Directeur général adjoint DGER
- M. Thierry-Marc BOTREAU, Inspecteur pédagogique biologie-écologie
- Mme Francine RANDI, Inspectrice pédagogique biologie-écologie
- Mme Marie HOUDIARD, Inspectrice pédagogique biologie-écologie

1. Ouverture de la séance et remerciements

Guillaume PODEVINS ouvre l'assemblée générale de clôture du 47^{ème} congrès des associations APEPA, ANEAP et APHG-EAP en remerciant M Montigny directeur de l'EPL de Courcelles-chaussy et Mme Marie-Adélaïde Laude directrice-adjointe pour nous avoir permis de tenir ce congrès au sein de leur établissement, ainsi que le personnel du lycée agricole de Metz pour leur accueil.

Il souligne la présence pour cette assemblée générale de clôture des représentants de la DGER Mme Loncle et Mme Baubault, du chef du SRFD M. Sift, des inspectrices pédagogiques Mme Carpentier (Physique-Chimie) et Mme Lelorrain (Histoire-Géographie).

Un congrès ne pouvant être réussi sans de bons partenaires, Guillaume PODEVINS poursuit en remerciant, via leurs représentants, la DGER pour sa subvention de 1500 €, les éditions Vuibert, Educagri, les exposants de matériel de laboratoire et enfin le conseil général, la GMF et et la CASDEN pour leurs cadeaux .

Un merci tout particulier est adressé:

- à la mairie de Courcelles Chaussy pour leur accueil
- à M. Laurent Romer pour sa disponibilité et sa compétence lors de la visite de l'exploitation du lycée
- à tous les autres intervenants de la semaine

Pour finir, un congrès tire sa réussite de l'investissement de ses organisateurs, Guillaume PODEVINS, au nom des 3 associations, tient donc à féliciter et à remercier très chaleureusement Nicole Kahl et son mari Robert, qui nous a concocté un super repas à l'étang de Raville dimanche soir, pour l'organisation de ce congrès qui fut en tout point remarquable. Les visites programmées ont permis de mettre en évidence le dynamisme de la région.

2. Vie des associations

Chaque président fait le point sur les travaux de leur association.

2.1. APEPA

Pour l'APEPA, Guillaume PODEVINS présente l'association qui compte à ce jour environ 80 adhérents et regroupe enseignants de physique-chimie et personnels de laboratoire. Ceux-ci sont encore nombreux lors de ce congrès. Il tient à les remercier pour leur sérieux, leur investissement et leur professionnalisme au quotidien car ils sont d'une aide précieuse pour enseigner dans les meilleures conditions possibles. En effet, les mutations dans nos pratiques nécessitent de plus en plus leur présence afin de permettre un meilleur encadrement des élèves en TP.

Le renouvellement du bureau n'a abouti qu'à de petites modifications cette année :

Président : M. Podevins

Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur : Mme Christmann

Vice -président chargé de l'enseignement général, technologique, professionnel et des 4^{ème} et 3^{ème} : M. Gresoviac

Vice présidente chargée des domaines hygiène et sécurité : Mme Kahl

Chargé du personnel de laboratoire : M. Versepuech qui remplace Mme Bonneau que nous remercions pour son implication auprès des personnels de laboratoires

Trésorier et adjoint : Mme Commarieu et M. Thurillat

Secrétaire et adjoint Mme Podevins et M. Mussier

Responsable chargée de la publicité et des relations avec les exposants : Mme Muller qui remplace Mme Fingier.

Nous tenons à remercier très fortement Marie-Christine pour tout son sérieux, son implication sans faille qui nous ont permis de toujours entretenir de bonnes relations avec nos partenaires notamment lors des temps de présentation de matériels et d'ouvrages lors des congrès.

Les activités de l'association se sont organisées autour :

-d'une part des séances de travail qui ont porté sur l'évaluation des apprenants , les progressions pédagogiques ainsi que sur l'évolution de nos pratiques pédagogiques.

-d'autre part des visites techniques et scientifiques notamment la cristallerie de Meisenthal et le site du Simserhof qui nous a étonné devant sa maîtrise technique dès les années 30. La visite de station de méthanisation a également attisé notre curiosité. Enfin, Nicole sait aussi nous préserver de la déshydratation en nous organisant cette après-midi la visite de la distillerie Maucourt.

2.2. APHG-EAP

Jean-Michel Fort remercie Nicole et Robert Kahl pour l'organisation du congrès et Céline Miclot pour la visite de Metz, la visite de la région SAR-LOR-LUX en géographie et la des sites de la seconde guerre mondiale.

L'association compte 78 adhérents à jour de cotisation, depuis 2 ou 3 ans le nombre d'adhérents se maintient autour de 80, mais nous avons toujours certaines difficultés pour toucher les contractuels, les néo-titulaires et les PLPA malgré des relances ciblées. Le bureau n'a pas été modifié au cours de ce congrès qui nous a permis de faire le point sur un certain nombre d'éléments touchant notre discipline.

Deux grandes satisfactions sur deux points qui étaient des serpents de mer depuis 3-4 ans :

- La mise en place du GAP qui a fonctionné à raison de deux réunions au cours de l'année scolaire et qui a regroupé une majorité d'adhérents de l'APHG-EAP ce qui semble normal car nous en sommes à l'origine, et ce malgré des dysfonctionnements que j'évoquerai par la suite.
- La réintroduction en bac-pro d'une partie en histoire sur la France depuis 1939 nous permettant d'étudier les institutions et tout particulièrement le régime de Vichy et le retour de la République et de ses valeurs ainsi que la Shoah qui avait disparu des programmes du bac-pro. Cette réintroduction s'est faite en janvier dernier et s'applique à la rentrée.

Nouveauté de la rentrée aussi, l'histoire géographie de l'enseignement spécifique en bac S n'est plus en terminale mais en première, associé à l'économie. Seul élément à préciser : les recommandations pédagogiques qui, pour notre discipline, restent très indigestes.

Autre nouveauté de la rentrée, l'enseignement d'EMC qui supprime l'ECJS. ECJS dont le ministère a perçu toute l'importance suite aux événements de janvier, en lançant ce projet sur les valeurs de la République. Nous avons participé cette année au forum, via la plateforme sur les valeurs de la République avec deux contributeurs toutefois nous déplorons deux choses :

- L'APHG n'était pas invitée lors du séminaire et l'histoire-géo n'était pas représentée, de plus aucune réponse à nos courriers au ministère n'a été faite.
- La non prise en compte d'un enseignement spécifique d'EMC en bac-pro et en STAV, le plan d'action qui nous a été proposé pour la mise en œuvre de l'EMC ne nous paraît pas

pertinent, l'EMC peut s'appuyer sur des projets, être traité en filigrane à travers différentes parties du programme, mais peut-on construire réellement un enseignement d'EMC sans poser ni identifier clairement des notions et leur lente construction ? Notre souhait est celui d'un enseignement spécifique clairement présent dans ces filières comme dans les filières générales.

Enfin dans nos projets pour l'année scolaire à venir, nous envisageons de monter un stage au mémorial de la Shoah, à la Toussaint 2016. des contacts ont été pris en juillet et, afin de faciliter cette mise en place, nous souhaiterions qu'une convention soit signée entre le Ministère de l'Agriculture et le Mémorial.

2.3. ANEAP

Pour l'ANEAP, Clara Wang prend la parole.

Les membres présents de l'association, réunis en assemblée générale ordinaire le lundi 24 août dernier, ont élus leurs représentants au bureau de l'association, dont la composition a donc été modifiée comme suit :

Présidente : Mme Clara Wang

Vice-présidente : Mme Dominique Lechantré

Trésorière : Mme Marie-Claire Butot

Trésorière adjointe : Mme Sylvie Cauvigny

Secrétaire : Mme Hélène Goron

Il a également été voté en assemblée un ensemble de modifications des statuts de l'association. Certaines de ces modifications visent à faire mieux correspondre les statuts au fonctionnement quotidien de l'association actuelle, qui a quelque peu évolué (et heureusement !) depuis sa création. D'autres changements, plus profonds, visent à renforcer la philosophie fondatrice de l'association : son caractère pluri-disciplinaire, tout d'abord, avec la réaffirmation des liens étroits entre la biologie-écologie et toutes les disciplines liées aux sciences agronomiques et d'aménagement, que la montée en puissance de l'agro-écologie et de « Enseigner à produire autrement » ne fait que confirmer. Son caractère profondément coopératif, enfin, avec la réaffirmation d'une relation qui ne peut qu'être fructueuse entre les professeurs et formateurs de l'enseignement public et ceux issus des établissements privés.

Ainsi rafraîchie, l'ANEAP adresse ses plus chaleureux remerciements à Nicole et Robert Kahl pour un superbe congrès, organisé de main de maître par une équipe de collègues et d'amis qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

3. Vœux des associations

La filière professionnelle

Concernant l'épreuve de contrôle, sujet central, depuis sa mise en place, de nombreux griefs d'ailleurs évoqués au cours des congrès récents, les représentants des

associations demandent la séparation de l'épreuve portant sur les matières générales (humanités ou sciences) et de l'épreuve professionnelle sur dossier.

En outre, afin de limiter les convocations inutiles d'examineurs, récurrentes depuis la mise en place de cette épreuve, il est suggéré de demander au candidat de choisir, pour la première épreuve, entre humanités et sciences lors de son inscription à l'épreuve de contrôle. Cela éviterait la convocation en pure perte de nombreux correcteurs de sciences, notamment, dont les sujets emportent une très nette minorité des faveurs des candidats.

La filière STAV

M. Guillaume PODEVINS prend la parole.

Cette année a eu lieu la première session d'examen du STAV Rénové avec les épreuves du 2ème groupe. Mais, nous ne comprenons pas qu'un candidat n'ait pas la possibilité de conserver la meilleure note et qu'obligatoirement la note de second groupe substitue à celle du premier groupe.

Cette session voit également l'évolution du mode d'évaluation vers celle par capacités. Si le sujet en E8 et la grille ont été plutôt bien accueillies, mais les évaluateurs se trouvent encore peu à l'aise avec cette tendance. Nous demandons donc qu'une formation sur ce mode d'évaluation soit rapidement mise en place afin de former les enseignants et de préparer au mieux nos élèves à cette épreuve.

Concernant l'épreuve E5, un tirage au sort entre l'histoire-géographie et la philosophie a lieu le matin même, nous demandons que ce choix puisse être réalisé avant par l'élève via Indexa.

La filière BTSA

M. Guillaume PODEVINS donne la parole à Jérôme Thurillat pour faire le point sur l'Expérimentation pour l'intégration du BTSA dans le système LMD :

Depuis 3 ans, 17 établissements essayent d'intégrer le BTSA dans le système LMD dans 3 options TC, VO et ANABIOTEC.

Pour cela, les équipes pédagogiques ont construit des rubans pédagogiques qui nous permettent d'évaluer les étudiants à l'issue de chaque semestre. Chaque semestre comprend de 2 à 4 Unités d'Enseignement (UE). Ces UE regroupent des modules et des disciplines.

La construction des UE a demandé un travail important aux équipes pédagogiques mais cela est très intéressant et les équipes pédagogiques y trouvent leur compte car leurs enseignements ont, le plus souvent, ainsi, plus de sens vis à vis des étudiants.

De plus, les étudiants sont très satisfaits de ce système car il leur permet d'acquérir leur diplôme au fur et à mesure des semestres. C'est, en quelque sorte, pour eux, une reconnaissance des capacités qu'ils acquièrent au cours de la formation. Nous leur délivrons d'ailleurs une attestation d'étude semestrielle sur laquelle sont indiquées les capacités acquises avec un niveau d'acquisition (donné par la note sur 20 en face des

capacités évaluées). Ainsi, les étudiants ont aussi l'impression d'avoir moins de notions à réviser sur 1 semestre (au lieu de sur 2 ans) et ils se mettent plus facilement au travail dès le début de leur première année car les échéances sont proches (évaluation dès janvier de la première année). Enfin, ce système permet aux étudiants d'obtenir des ECTS (European Credits Transfert System) qu'ils peuvent faire valoir dans d'autres écoles européennes. Cela permet de rendre plus lisible notre diplôme de BTSA vis à vis de nos partenaires européens.

Par contre, ce système est extrêmement chronophage. En effet, il faut évaluer les étudiants tous les semestres à raison de 1 à 2 CCF par UE et d'une épreuve de rattrapage pour chacune des UE.

Nous tenons à alerter la DGER par rapport au travail de préparation des épreuves qui est au minimum doublé par rapport à l'ancien système sans aucune compensation pour les équipes. De plus, l'organisation de toutes les épreuves repose sur la seule équipe pédagogique contrairement à l'ancien système où les épreuves nationales sont organisées par des services extérieurs à l'établissement des candidats.

Si ce système venait à se généraliser, il ne pourrait pas l'être en l'état car la charge de travail pour les équipes pédagogiques ne serait pas supportable.

Jean-Michel Fort surenchérit en demandant à revoir le mode d'élaboration des sujets d'examen. Au lieu de réclamer à tout le monde, il faudrait cibler certains collègues et les convier à la commission de choix des sujets.

Les personnels de laboratoires

Marc Versepuech prend la parole au nom du personnel de laboratoire encore très présent lors de ce 47ème congrès :

« C'est avec grand plaisir que de plus en plus de personnels de laboratoire se retrouvent en congrès. Nous remercions la DGER, le SFRD , les inspecteurs et la direction du lycée d'être présents.

Toutefois nous aimerions attirer votre attention sur différents points :

- Il serait souhaitable que tous les postes vacants et susceptibles d'être vacants apparaissent sur les notes de service de mobilité. Nous voulons aussi que, le délai de réponse concernant les notes de services sortant durant les périodes de vacances d'été, soit prolongé au delà de la rentrée , afin que les agents puissent contacter plus facilement l'établissement d'accueil. En effet, la NS de cette année est sortie mi-jillet avec une réponse à donner le 25 août sachant que les agents de l'enseignement sont peu présents dans les établissements sur ce créneau et que l'administration a la rentrée à préparer.

- Les différents concours de déprécarisation ont permis des titularisations. En revanche, le dernier concours de TFR labo date de 2008. Il serait urgent d'organiser un concours externe, car suite à des départs en retraite, de nombreux postes restent

vacants. Un concours interne permettrait aussi aux adjoints TFR d'évoluer professionnellement. Actuellement un adjoint TFR n'a pas de possibilité de passer TFR hormis à l'ancienneté, ce qui n'est pas normal.

- Nous souhaiterions que chaque établissement soit correctement doté en personnel le plus rapidement possible car notre présence est de plus en plus indispensable. En effet, elle est notamment nécessaire car il y a de moins en moins de dédoublement, le nombre d'élèves par TP augmente donc et le TFR doit accompagner davantage l'enseignant sur cette partie. L'accroissement du nombre d'élèves rend également les TP plus délicats au niveau sécurité.
- Nous demandons des formations pour la préparation des examens professionnels et concours et que ceux-ci soient organisés suffisamment à l'avance. L'examen professionnel, par exemple, nécessite un dossier RAEP (Dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle), nouveau et difficile à préparer et la formation sur ce sujet arrive souvent en cours d'année après l'examen.
- Enfin, nous déplorons toujours le manque de formations continues ciblées sur nos pratiques professionnelles. Il est bien dommage que notre École Nationale de Formation Agricole ne puisse plus organiser de telles formations nationales ... laissant aux régions la liberté de le faire. La formation est donc disparate nationalement et donc inégalitaire entre les agents.

Les personnels de laboratoire remercient les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce congrès ainsi que l'organisatrice, notre collègue et amie Nicole Kahl ainsi que son mari Robert.

M. Versepuech se lève et remet ces vœux en main propre aux représentantes de la DGER, Mme Baubault et Mme Loncle, pour qu'elles fassent suivre aux services concernés par les sujets.

Formation continue

Jean-Michel Fort déplore que les formations disciplinaires soient trop peu nombreuses. Il faudrait les remettre dans les Plans Nationaux ou Régionaux de Formation car elles sont inexistantes si elles ne sont pas inscrites dans la thématique « Enseigner à produire autrement ».

Conférences Educagri

D'un commun accord, les associations et l'immense majorité des enseignants et formateurs reconnaissent l'utilité de cet outil à des fins de communication, notamment vers l'extérieur des établissements. Les conférences Educagri sont même en train de devenir un outil indispensable au travail quotidien des agents.

De ce fait, le travail fourni par les modérateurs de ces conférences est essentiel, et il est regrettable que ce travail ne soit valorisé d'aucune manière, ni qu'aucun moyen humain ou financier ne soit mis en place pour le soutenir. Il en va de la pérennisation de ces conférences qui, on le répète, font partie intégrante du travail des équipes.

GAP

De la même façon, le travail des agents impliqués dans les GAP est basé sur le volontariat alors qu'il demande un investissement non négligeable en termes de temps et d'énergie. Ces groupes sont créés dans la volonté d'améliorer les conditions et la qualité du travail des enseignants et formateurs d'une discipline donnée. Pourtant, la plupart rencontre de fortes difficultés de fonctionnement liées à l'absence de possibilité de paiement des vacances, mais aussi parfois à l'absence de lettres de mission claires signées par l'ENFA et les directeurs des EPL concernés.

Courriers des associations

Pour conclure, les associations souhaiteraient exprimer leurs regrets que leurs courriers récents, sur une diversité de sujets, soient presque systématiquement restés sans réponse de la part des représentants de la DGER.

4. Échanges

M. Sift : s'associe à l'accueil des congressistes en Lorraine, au congrès de Courcelles en 2015, après celui de Bar Le Duc en 2013. Il salue notre participation active : la dimension collective est importante au niveau régional et surtout au niveau national et exige une communication efficace.

Il y a une évolution du montage des sessions de formations, mais la formation continue doit mettre en place des stages correspondant aux besoins exprimés. A l'échelle de la région il n'y a pas assez de participants par discipline donc il faut fonctionner au plan national.

La réforme territoriale avec la mise en place de la grande région Lorraine/Alsace/Champagne-Ardenne en janvier 2016 va impacter l'organisation et la mise place des stages de formation continue. La DRAAF sera à Chalons en Champagne et le SRFD restera à Metz.

La grande mobilisation autour des valeurs de la République avec la mise en place d'un enseignement moral et civique est l'affaire de toutes les disciplines et de toutes les équipes éducatives des établissements.

Il nous souhaite une bonne année scolaire avec un maximum de réussite.

Mme Loncle : se dit être en charge du bureau des diplômés de l'enseignement technique et représente ici la sous direction des politiques de formation, Michel Lévêque et son adjointe Mme Guyot. Mais si elle n'a pas les éclairages pour répondre à toutes nos questions, elle les transmettra comme toutes nos demandes à la DGER.

Comme Jean Sift, elle est satisfaite de voir une telle assemblée d'enseignants et de pouvoir participer à notre AG car rares sont les occasions d'échanger et de débattre avec des enseignants.

Concernant nos questions, en commençant par la fin, la DGER a toujours pris nos courriers en compte et y a toujours répondu, elle nous conseille de renvoyer le courrier auquel la DGER n'a pas encore répondu.

Une formalisation de nos questions, comme la lettre transmise par les techniciens de laboratoires, lui semble la méthode efficace pour communiquer avec la DGER et avoir des réponses.

Pour les autres questions, dans l'ordre où nous les avons présentées :

- les examens avec l'épreuve de contrôle de bac pro, celle du STAV qui est nouvelle et sur l'épreuve E5. Les questions sur les jurys et des épreuves méritent d'être examinées et l'organisation doit être améliorée.
- La question de conservation de la meilleure note parmi les deux obtenues est à étudier. Il y a une règle de fonctionnement qui n'est pas inscrite dans le décret et qui peut être réexaminée. En fait la note pour les candidats hors CCF a été reconduite sans être réexaminée en détail. M. Lévêque est favorable aux propositions qui peuvent faire évoluer le système en l'améliorant.
- Pour les choix dans l'épreuve E5 des STAV, on peut aussi agir. Normalement un candidat qui échoue au bac devrait pouvoir conserver la note de philo s'il a plus de 10 et non l'histoire s'il n'a pas la moyenne. Ce qui va dans le sens de l'acquisition progressive et modulaire du diplôme.
- Le BTSa dépend de la sous-direction de l'enseignement supérieur, mais il est concerné par une expérimentation sur l'acquisition progressive des diplômes.
- La demande de prise en compte du travail des modérateurs des conférences est enregistrée et sera transmise. C'est un outil performant et utile, à préserver pour le travail des enseignants, et qui nécessite un modérateur.

Mme Prieur se présente comme co-modératrice de la conf éco-bio avec Laetitia Specht. A ce titre, elle participe au comité national des modérateurs qui se retrouve une fois par an mais elle regrette que la commission n'ait pas pu se réunir cette année.

Elle espère que l'évolution technique vers la fusion des cartes et des adresses « .gouv » et autres, souhaitée par la DGER, ne dégrade nos outils comme first-class, educagri et les conf, car ces outils de communication remplacent largement les carences des stages de formation nationaux qui n'existent pratiquement plus. Ils maintiennent des liens entre ceux qui sont sur le terrain à l'échelle nationale et permettent de passer d'une région à l'autre, de comparer et d'échanger.

Mme Loncle : tous ces systèmes de communication, les GAP aussi, dans cette période de transition, ne sont plus très lisibles.

Les orientations évoluent pour le système national d'appui qui est modifié, et la formation continue s'organise autour de 4 thématiques :

- enseigner à produire autrement
- innovation pédagogique et le numérique pédagogique
- vivre ensemble dans les établissements et la transmission des valeurs de la République
- l'Europe et l'international

Il y aura de l'appui pour ces thématiques mais pas pour les disciplines sauf pour des actions reliées à ces thématiques, aussi les formations au niveau du PNF concernent ces thématiques mais pas les disciplines. L'accompagnement des enseignants par discipline et par diplôme STAV, bac pro se fera plutôt au niveau régional, comme cela a été réalisé en physique chimie.

M. Fort : souligne la difficulté de monter des formations pour suivre les rénovations de programmes, en particulier pour la nouvelle épreuve du bac S, cela tient aussi à la

personnalité des DRAAF. La possibilité existait de travailler en inter-région Centre/Pays de Loire, mais aujourd'hui ce n'est plus possible.

M. Versepuech : il existe des différences entre les régions, il serait préférable de conserver une sorte de fil conducteur national et d'éviter de mettre en place des différences entre les régions qui ont des problématiques différentes. Concernant les techniciens de laboratoires, certains ont des formations dans leur région et d'autres pas du tout. L'ENFA devrait piloter la mise en œuvre de la formation, car la dimension nationale de la formation est importante aussi.

Mme Carpentier : le niveau local est essentiel, les responsables locaux de formation sont des relais qui doivent construire un programme régional de formation à l'avance.

M. Fort : précise qu'en région centre, les enseignants ont fait remonter les besoins en formation sur le bac S mais il n'y a pas eu de formation mise en place.

Mme Prieur : précise que la demande exprimée par les enseignants est importante, elle fait référence à l'INRA : quand un nouveau programme sortait, des stages nationaux étaient systématiquement mis en place. Il est vrai que les moyens financiers diminuent, mais il est indispensable d'accompagner les enseignants dans leur discipline. L'évaluation par capacité ne va pas de soi, elle demande de la formation. Aujourd'hui les nouveaux diplômés ne sont plus annoncés, les enseignants contractuels ou titulaires ne sont plus alertés sur les nouveautés, il faut aller chercher les informations dans chlorofil, il n'y a plus d'investissement des adjoints pour donner une cohésion dans les équipes.

Mme Ducamp : se présente comme formatrice ENFA, cette année sur sept stages en inter-région montés avec l'inspection, deux ont failli ne pas avoir lieu faute de participants, pour les autres il a fallu faire énormément de rappels.

Mme Lelorrain : salue le travail des enseignants qui ont monté des stage en région et en inter-région, car c'est un travail lourd et si on fait un stage sur le bac techno en histoire-géo, il y a 8 enseignants dans la région donc un potentiel de 8 participants et tout le monde est là.

Elle regrette l'inégalité de traitement des enseignants entre public et privé, car dans l'enseignement privé, les stages montés par l'organisme de formation du cneap sont remplis avec 30 enseignants sans problème.

Mme Loncle : les associations pourraient interpeller la DGER par rapport à l'organisation de la formation continue des enseignants qui ne semble pas nous satisfaire. La DGER veut encourager la formation des enseignants.

M. Fort : l'idée serait de faire un courrier...

Mme Loncle : les GAP rejoignent la formation continue, des pairs forment et informent leurs collègues avec un accompagnement, c'est de la formation continue disciplinaire.

Un décret de l'EN va paraître pour rendre obligatoire l'accueil dans son établissement d'un élève ayant échoué à l'examen. Cette disposition adoptée par le code de l'éducation concerne aussi l'EA et vise à limiter le décrochage scolaire.

Une petite étude a montré que les ajournés au bac pro repassent l'année suivante, ce qui signifie qu'il y a déjà un accueil des redoublants, mais pas forcément dans leur établissement. Certains établissements ne souhaitent reprendre un jeune pour cause de comportement, dans ce cas la décision de refuser un élève se prendra en conseil de discipline, comme une pour une exclusion.

M. Podevins : que faut-il faire quand la classe de terminale est déjà complète à 24 élèves ? Les labo de physique et de bio sont conçus avec une capacité d'accueil de 24 ou 16 élèves et ne peuvent pas accueillir 25 ou 26 élèves. Que fait-on du 25^{ième} élève ?

Mme Loncle : la mise en place de cette disposition n'est pas encore étudiée.

Mme Lelorrain : concernant les choix de sujets, la possibilité de faire une commission avec des enseignants qui apporteraient leurs sujets existe déjà, les pratiques varient selon les disciplines.

Mme BAUBAULT : cette année la commission de choix de sujets s'est faite avec des sujets apportés par les enseignants, mais cela pose la difficulté du travail trop lourd à faire en dehors de la commission. On est revenu à l'ancien système mais on ne demande plus des sujets dans toute la France, on demande soit au quart soit à la moitié.

M. Fort : la commission de choix de sujets a lieu à une date proche de l'examen, qui perturbe la préparation des élèves et l'organisation des équipes pédagogiques. Il faudrait revoir la date qui est proche de l'examen mais aussi avoir plus de temps pour finaliser les sujets et prendre un peu de recul, une journée peut-être à ajouter aux 3 jours existant.

Sur les valeurs de la République, pour répondre à M. Sift, ne pourrait-on pas prévoir un temps dans le lycée entre plusieurs disciplines, pour monter un projet ?

M. Sift : la particularité de l'EA est qu'il laisse la liberté, l'autonomie pour les équipes de construire des enseignements et des projets, il y a un enjeu essentiel pour notre société. Dans un contexte national, chaque établissement est invité à engager une réflexion pour construire un projet régional, local.

Mme Prieur : on peut se réjouir de la spécificité de l'EA avec sa grande autonomie pour les disciplines, mais la formation du citoyen nécessite un cadrage national et doit faire partie du PNF. Pour certaines grandes thématiques comme l'accompagnement à la mise en place des diplômes, l'accompagnement sur la formation du citoyen, cela relève de l'échelon national et non pas du local.

M. Sift : il y a un besoin de formation dans ce contexte, la formation générale est essentielle.

Mme Wang remercie les participants.

M. Podevins clôt l'assemblée générale et nous donne rendez-vous l'année prochaine à Toulouse du 21 au 25 août 2016.